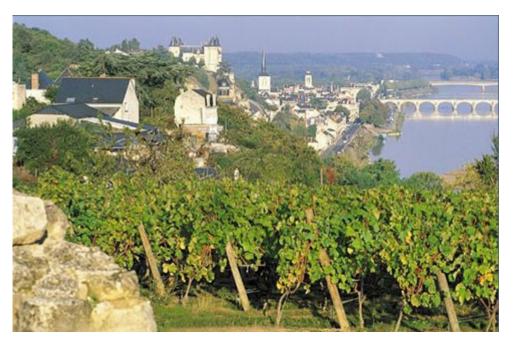


Publié le 22 avril 2010

Pays de la Loire : 650 km à vélo !

La Sem régionale des Pays de la Loire poursuit son action de mise en valeur d'un des fleuves mythiques français par la promotion de la Loire à vélo. Plus de 650 kilomètres de voies sont désormais balisés entre Nevers et l'Océan atlantique, le plus souvent en site propre. Un parcours exceptionnel s'offre aux amoureux de balade en deux roues. Les derniers tronçons seront aménagés d'ici un an.



Le plus long fleuve de France, la Loire, sera bientôt cyclable du Cher jusqu'à la mer. Les régions Centre et Pays de la Loire mettent la dernière main à l'un des plus ambitieux chantiers touristiques « durables » de la décennie : une véloroute-voie verte de plus de 650 km, unique en France. Une route touristique sans carbone le long du dernier grand fleuve sauvage d'Europe. Une voie ferrée et son chapelet de petites gares permettent de commencer ou d'achever la balade en douceur à plusieurs points du trajet, facilitant son accès.

« Plus de 50 millions d'euros, financés à 60 % par les conseils régionaux du Centre et des Pays de Loire, ont été nécessaires pour mener à bien, pendant dix ans, ce chantier ambitieux », commente Alain Breysse, directeur général délégué de la Sem régionale des Pays de la Loire, en charge, aux cotés du Comité régional du Tourisme Centre, de la promotion de cet axe touristique central. Les deux régions ont été épaulées par les six départements traversés (Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique) ainsi que par les agglomérations d'Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers et Nantes. Au-delà de l'aspect développement durable, la piste ligérienne devrait devenir à terme l'un des atouts touristiques majeurs du Val de Loire. Le succès est d'ailleurs déjà au rendez-vous, en particulier auprès des touristes étrangers : les compteurs automatiques ont relevé

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



en 2009 pas moins de 51 000 passages à Candes-St-Martin et 70 000 à Savennières, deux étapes clés du parcours. Créé en 2008, le site www.loireavelo.fr a comptabilisé l'an dernier 235 000 visiteurs. Il vient d'être traduit en trois langues : anglais, allemand, néerlandais.

La marque « La Loire à Vélo », déposée à l'INPI en 1998 par les régions Centre et Pays de la Loire, devient porteuse d'enjeux économiques et environnementaux majeurs. Le lien du trajet avec l'inscription du Val de Loire sur la Liste du patrimoine mondial renforce sa notoriété et l'itinéraire pourrait bien un jour rivaliser avec la célèbre véloroute du Danube, le fameux Donau Radweg, qui attire chaque année 220 000 touristes entre Passau et Vienne (120 000 d'entre eux couvrant en totalité les 320 km du parcours).

C'est une véritable dynamique économique qui se met ainsi en place. La Mission Val de Loire, qui veille sur le périmètre classé à l'Unesco, a été chargée de diffuser la marque auprès des professionnels du tourisme. Près de 200 d'entre eux l'ont déjà obtenue : hébergeurs (hôtels, campings, chambres d'hôtes), sites de visites, loueurs de vélo et offices du tourisme. Tous doivent respecter un cahier des charges strict pour bénéficier du logo.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2